



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°139/2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à 18h00,

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 9 décembre 2022

PRÉSENTS : M. BOISSERIE, Maire, M. GORYL. Mme L'OFFICIAL. M. DUBOIS. Mme ROY. M. CUBERTAFON. Mme BONIN. M. GAUTHIER, adjoints au maire ;

M. DARY. Mme ARNAUD. M. VERGNOLLE. M. DUPUY. Mme FUSADE. Mme BRACHET. M. BLONDY. Mme TOESCA. Mme CHORT. Mme ROUGERIE. M. LAGORCE. Mme CELERIER. Mme BAUDEL. M. GUILHOT, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme PLAZZI a donné délégation de vote à M. BOISSERIE, Maire

M. ROUET a donné délégation de vote à Mme L'OFFICIAL

M. BREUIL a donné délégation de vote à M. FREMONT

Mme ELIEZ a donné délégation de vote à Mme CELERIER

M. FARGEAS a donné délégation de vote à Mme FUSADE

M. FREMONT. Mme SAUVIAT

Secrétaire : Sandrine FUSADE

Rapporteur : Laurent GORYL

Nombre de conseillers :

- effectif légal : 29
- en exercice : 29
- présents : 22
- représentés : 5
- votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0

**Cimetières
Papesoleil et La Seynie**

Tarifs 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

☞ **fixe** comme suit les tarifs des cimetières ;

☞ **autorise** le reversement d'un tiers du prix des concessions au Centre Communal d'Action Sociale.

Vente concessions Papesoleil et La Seynie	2023	Part Commune	Part CCAS
• Concession cinquantenaire			
1 emplacement	425,00 €	279,00 €	146,00 €
2 emplacements	675,00 €	446,00 €	229,00 €
3 emplacements	755,00 €	499,00 €	256,00 €
• Concession perpétuelle			
1 emplacement	670,00 €	446,00 €	224,00 €
2 emplacements	1 058,00 €	705,00 €	353,00 €
3 emplacements	1 217,00 €	812,00 €	405,00 €

Location du caveau communal – par jour :

- la première année 0,25 €
- après un an 2,50 €

Columbarium / location de case ☞ capacité 2 urnes : <ul style="list-style-type: none"> • pour 15 ans • pour 30 ans 	300,00 € 500,00 €
Cavernes / location au jardin du souvenir ☞ capacité 4 urnes : <ul style="list-style-type: none"> • pour 15 ans • pour 30 ans 	300,00 € 500,00 €
Cavernes / location au cimetière de La Seynie dans la section AI ☞ capacité 4 urnes : <ul style="list-style-type: none"> • pour 15 ans • pour 30 ans • pour 50 ans 	450,00 € 650,00 € 850,00 €

Sandrine FUSADE
Conseillère municipale
Secrétaire de séance



Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme,
A Saint-Yrieix, le 4 janvier 2023

Daniel BOISSERIE
Maire de Saint-Yrieix
Membre Honoraire du Parlement Français

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture
087-218718708-20221215-D20227102469-DE
Date de télétransmission : 12/01/2023
Date de réception préfecture : 12/01/2023